

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## =====

## Nombre de membres

composant le conseil .....33  
 en exercice : .....33  
 présents .....29  
 présents par procuration .....4  
 absent.....0  
 absent excusé .....0

## O B J E T :

Remplacement de Madame  
 CHENIEUX, démissionnaire, dans  
 les différentes commissions  
 municipales permanentes

Le 29 septembre 2022, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 23 septembre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. En raison du contexte sanitaire, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

PRESENTS : M. Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Jason, MM. Naudet, About, Dachez, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, MM. Zontone, Poisson, Mmes Oziel, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Studzinska, Corceiro, Heubert, Bekare, Amédéo, Duranteau, Mme David.

PRESENTS PAR PROCURATION Mme Mary à M. Le Maire, M. Desrivières à M. Naudet, M. Delaroche à M. Corceiro, M. Zakaria à M. Poisson

ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE : M. Thevenot

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20220929-DEL2022092902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2022

## =====

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-22,

VU la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020 relative à la constitution des Commissions municipales permanentes et à l'élection de leurs membres,

VU la délibération n°2021-11-25/02 du 25 novembre 2021 portant remplacement de Madame BITTERLI, démissionnaire, dans les différentes commissions municipales permanentes,

VU la délibération n°2021-12-16/02 du 16 décembre 2021 portant remplacement de Madame JASON dans différentes commissions municipales permanentes,

VU la délibération n°2022-03-24/01 du 24 mars 2022 portant remplacement de Madame BAAS dans les différentes commissions municipales permanentes,

VU la démission de Mme Valérie CHENIEUX, conseillère municipale,

CONSIDERANT que conformément à la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020 susvisée, la commission des finances locales, budget de la Ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies est composée de 13 membres maximum, dont 1 pour la liste « Soisy Ensemble », et les autres commissions sont composées de 9 membres maximum, dont 1 pour la liste « Soisy Ensemble »,

CONSIDERANT que pour respecter la composition des commissions, telle que prévue par la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Ensemble », en remplacement de Madame CHENIEUX, pour la Commission actions scolaire et périscolaire, la Commission Jeunesse, la Commission action sociale, logements et petite enfance et la Commission Environnement, Développement Durable et accessibilité,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Ensemble », en remplacement de Madame CHENIEUX, démissionnaire, pour la Commission actions scolaire et périscolaire.

EST CANDIDAT : - M. Alexandre AMEDEO

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

CT H.

EST élu membre de la commission actions scolaire et périscolaire :

- M. Alexandre AMEDEO

RAPPELLE que la composition de la commission actions scolaire et périscolaire est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Christian Thévenot
- Anne-Marie Brassset
- Monique Roy
- Jean-Philippe Deluchey
- Eric Francine
- Alain Malnati

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- Sylvain Heubert

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Alexandre AMEDEO

**Pour la liste « Soisy Respire » :**

- Catherine David

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Ensemble », en remplacement de Madame CHENIEUX, démissionnaire, pour la Commission Jeunesse.

EST CANDIDAT : - M. Alexandre AMEDEO

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

EST élu membre de la commission Jeunesse :

- M. Alexandre AMEDEO

RAPPELLE que la composition de la commission Jeunesse est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Bania Krawczyk
- Anne-Marie Brassset
- Monique Roy
- Rachida Mebrek
- Pascale Cogné
- Frank Zakaria

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- David Corceiro

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Alexandre AMEDEO

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Ensemble », en remplacement de Madame CHENIEUX, démissionnaire, pour la Commission action sociale, logements et petite enfance,

EST CANDIDAT : - M. Alexandre AMEDEO

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

EST élu membre de la commission action sociale, logements et petite enfance :

- M. Alexandre AMEDEO

RAPPELLE que la composition de la commission action sociale, logements et petite enfance est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Alaine Surie
- Christian Dachez
- Monique Roy
- Rachida Mebrek
- Amédée Desrivières
- Pascale Cogné

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- Sylvain Heubert

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Alexandre AMEDEO

PROCEDE, par un vote à scrutin secret, à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Ensemble », en remplacement de Madame CHENIEUX, démissionnaire, pour la Commission Environnement, Développement Durable et accessibilité,

EST CANDIDAT : - M. Alexandre AMEDEO

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

EST élu membre de la commission Environnement, Développement Durable et Accessibilité :

- M. Alexandre AMEDEO

RAPPELLE que la composition de la commission Environnement, Développement Durable et Accessibilité est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

**Pour la liste « Soisy Avenir » :**

- Michel Verna
- François About
- Martine Oziel
- Maria-Emilia Fayol Da Cunha
- Pascale Cogné
- Jean Studzinska

**Pour la liste « Vivre Soisy » :**

- Danick Delaroche

**Pour la liste « Soisy Ensemble » :**

- Alexandre AMEDEO

**Pour la liste « Soisy Respire » :**

- Catherine David

Le secrétaire,

Christian THEVENOT



Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le **30 SEP. 2022**  
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Mis en ligne et/ou notifié le **30 SEP. 2022**

**30 SEP. 2022**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.